

## NOTE DE PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE

### COMPTE ADMINISTRATIF 2020

L'exercice budgétaire 2020 a été marqué par la crise sanitaire avec plusieurs faits marquants qui ont un effet sur les résultats constatés au compte administratif :

- Des dépenses directement liées à la gestion de la crise sanitaire pour l'achat de masques et leur distribution, des écrans de protection, de gel hydroalcoolique et d'actions de communication auprès des Longviciens. Les dépenses globales directes sont évaluées à 92 200 €. L'État a accordé une aide COVID exceptionnelle de 19 324 € pour les masques acquis durant le premier confinement.
- Diverses actions ont été mises en place pour soutenir le tissu économique Longvicien : exonération de la redevance d'occupation du domaine public aux food-trucks, exonération du droit de place du marché hebdomadaire durant le premier confinement, gratuité de loyers aux professionnels des cellules du bief (3 mois durant le premier confinement et deux mois pour la période du couvre-feu), partenariat avec K6FM pour relancer l'activité des commerçants. Coût global : 14 220 €
- Le soutien dans le domaine social a été renforcé en accordant une aide complémentaire de 8 000 € au CCAS pour répondre aux besoins supplémentaires d'aides alimentaires aux Longviciens et Longviciennes qui font face aux difficultés économiques et financières accentuées par la crise sanitaire. Des colis de Noël supplémentaires (+3 700 €) ont remplacé le traditionnel repas des aînés de janvier 2021 annulé.  
L'annulation d'animations et de manifestations n'a pas permis d'assurer certains événements habituellement organisés : Printemps des Séniors, semaine bleue, animation du service Proxi.  
Les services solidarité de la Ville n'ont pas été en mesure de mettre en place des actions de soutien aux demandeurs d'emplois (Kit Relooking) et les manifestations de Prévention santé ont été annulées..

La crise sanitaire a également impacté l'organisation des différentes structures en terme d'accueil et d'animations avec des incidences financières

- Le service petite enfance enregistre une baisse de recettes de - 45 800 € par rapport à 2019 (-30%) sur la facturation aux familles. Cependant, cette perte a été compensée en 2020 par une « prime COVID » versée par la Caisse d'Allocations familiales de 141 450 €. Les dépenses ont été réduites de 8 900 € par rapport au prévisionnel (Besoins réduits en couches et alimentation)
- Concernant le service pour l'accueil des enfants (MMEL, Ruche et ELF), on constate une baisse des recettes de - 33 400 € par rapport à 2019 (-20%)  
Cette baisse est la conséquence de la fermeture des trois structures durant 2 mois avec mise en place du service minimum d'accueil pour les enfants des parents jugés indispensables à la gestion de la crise sanitaire. Il a également été constaté une baisse significative de fréquentation durant l'été.  
Cette situation a eu un effet notoire en matière de recrutement d'agents contractuels à partir des vacances de printemps jusqu'à la mi-juin et durant l'été.  
On peut estimer à environ 31 200 € les économies générées à l'occasion des dispositions en matière de gestion de la pandémie.
- Le service Jeunesse et sport est impacté dans une moindre mesure : - 1 600 € par rapport à 2019 qui enregistrait une recette de 6 900 € contre 5 300 € en 2020.  
Peu d'activités et sorties ont pu être organisées, les séjours d'été ont été annulés, ainsi que les traditionnelles cérémonies de récompenses aux sportifs, et les « Foulées Longviciennes. Les dépenses de personnel ont été impactées par l'arrêt de la rémunération des contractuels et des intervenants sportifs. L'ensemble de ces interruptions et annulations représentent une économie de 26 300 € par rapport aux dépenses constatées en période normale.
- S'agissant du pôle éducation, la gestion de la crise sanitaire a impacté l'organisation de l'accueil scolaire : annulation des spectacles, réduction des prestations alimentaires, baisse significatives des voyages et déplacement des écoles, baisse des dépenses de restauration scolaire, réduction des achats de matériel pédagogiques. On estime à environ 41 900 € les économies induites par la situation et une baisse de - 69 400 € des recettes de restauration scolaire soit - 39 % par rapport à 2019.

- La crise sanitaire n'a pas permis aux actions culturelles d'être déployées comme prévu : annulation d'évènements marquants tels les 48 heures de la BD, les différents spectacles, les festivals, la fête Nationale, la fête de la Musique, le marché de Noël solidaire. Des réservations de location de la salle EJB et des réservataires pour le marché de Noël ont fait l'objet de remboursements. Il convient de noter que certains financeurs (Le Crédit Mutuel, la DRAC ou le Conseil Départemental) ont maintenu leurs aides. Le poste culturel est impacté de - 38 000 € par rapport aux dépenses prévisionnelles et les pertes sur recettes de location de l'Espace Jean Bouhey s'élèvent à 7 000 €.
- Concernant la médiathèque, les « rencontre...ries » ont été annulées. Cependant, le Conseil Départemental a maintenu le versement de son aide financière de 1 500 €. La perte de recettes représente - 2 900 € par rapport à 2019 soit - 42 %.
- L'école de musique a réalisé une économie estimée à 20 000 € par rapport aux dépenses prévisionnelles : fermeture, annulation des cours, des examens, des concerts, non remplacement d'un professeur durant 3 mois. En conséquence, la perte d'adhésion et recettes habituelles représente 66 200 € soit - 79 % par rapport à 2019. Cette perte est compensée par le maintien des financements de la DRAC et du Conseil Départemental.
- La crise n'a pas permis au Conseil Municipal Jeunes de fonctionner et d'engager des actions. Ce qui représente une économie de 15 000 € par rapport aux prévisions 2020.

### Le Compte administratif 2020 peut se résumer tel qu'il suit :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
RECETTES	12 985 964,06 €	3 757 433,96 €	16 743 398,02 €
(-) DEPENSES	11 412 873,22 €	2 579 335,96 €	13 992 209,18 €
<b>(=) RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 573 090,84 €</b>	<b>1 178 098,00 €</b>	<b>2 751 188,84 €</b>
(+) REPORT DES RESULTATS ANTERIEURS	0,00 €	446 982,99 €	446 982,99 €
<b>(=) RESULTAT DE CLOTURE</b>	<b>1 573 090,84 €</b>	<b>1 625 080,99 €</b>	<b>3 198 171,83 €</b>

Le compte administratif fait par ailleurs apparaître des restes à réaliser correspondants à des engagements juridiques en investissement n'ayant pas fait l'objet de réalisations comptables en 2020 :

En dépenses : 1 260 903,61 €

En recettes : 841 449 €

Ces crédits seront reportés au budget primitif 2021 pour leur réalisation.

### L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2020 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES			
	CREDITS 2020	REALISE 2020	%		CREDITS 2020	REALISE 2020	%
011 Charges à caractères générales	2 197 850,40 €	1 907 537,78 €	86,79%	013 Atténuation de charges	200 000,00 €	281 810,96 €	140,91%
012 Charges de personnel et frais assimilés	8 444 520,74 €	7 854 658,42 €	93,01%	70 Produits de services domaine et ventes	594 517,26 €	531 609,31 €	89,42%
014 Atténuation de produits	92 000,00 €	80 837,00 €	87,87%	73 Impôts et taxes	10 043 138,00 €	10 267 362,17 €	102,23%
65 Autre charges de gestion courante	844 174,00 €	824 721,78 €	97,70%	74 Dotations et participations	1 349 014,00 €	1 544 741,79 €	114,51%
66 Charges financières	48 000,00 €	48 000,00 €	100,00%	75 Autres produits de gestion courantes	21 800,00 €	26 751,79 €	122,71%
67 Charges exceptionnelles	84 692,31 €	37 544,91 €	44,33%	76 Produits financiers	- €	7,56 €	
				77 Recettes exceptionnelles	153 000,00 €	328 586,28 €	214,76%
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>11 711 237,45 €</b>	<b>10 753 299,89 €</b>	<b>91,82%</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>12 361 469,26 €</b>	<b>12 980 869,86 €</b>	<b>105,01%</b>
023 Virement à la section d'investissement	141 239,00 €				- €		
042 Opérations d'ordre entre sections	514 092,81 €	659 573,33 €	128,30%	042 Opérations d'ordre entre sections	5 100,00 €	5 094,20 €	99,89%
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>655 331,81 €</b>	<b>659 573,33 €</b>	<b>100,65%</b>	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>5 100,00 €</b>	<b>5 094,20 €</b>	<b>99,89%</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>12 366 569,26 €</b>	<b>11 412 873,22 €</b>	<b>92,29%</b>	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>12 366 569,26 €</b>	<b>12 985 964,06 €</b>	<b>105,01%</b>

## LES DÉPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

### ÉVOLUTION ENTRE 2019 ET 2020

	2019	2020	19/20
			%
011 Charges à caractère général	2 045 443 €	1 907 538 €	-6,74
012 Charges de personnel et frais assimilés	8 179 740 €	7 854 658 €	-3,97
65 Autres charges de gestion courante	771 331 €	824 722 €	6,92
66 Charges financières	52 959 €	48 000 €	-9,36
67 Charges exceptionnelles	156 567 €	37 545 €	-76,02
014 Atténuation de produits	84 290 €	80 837 €	-4,10
<b>DÉPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>11 290 331 €</b>	<b>10 753 300 €</b>	<b>-4,76</b>

**Baisse en volume de 537 000 € des dépenses pas rapport à 2019.**

#### **Chapitre 011 – CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL : Baisse de 137 900 € par rapport à 2019**

Ce chapitre enregistre l'ensemble des dépenses nécessaires au fonctionnement des services et structures de la Ville.

Le taux de réalisation représente 86,79 % du budget prévisionnel et une baisse des dépenses de 6,74 % par rapport à 2019.

La consommation d'eau est stable par rapport à 2019 et la consommation en énergie (Gaz et électricité) connaît une légère augmentation par rapport à l'an dernier de +1,02 %.

Les dépenses de fournitures d'entretien, d'équipement, de vêtements de travail, sont supérieures à 2019 ; conséquences de la crise sanitaire.

Cependant, la baisse significative est essentiellement engendrée par la crise sanitaire suite à l'annulation de plusieurs activités communales habituelles (Voir supra)

#### **Chapitre 012 – DÉPENSES DE PERSONNEL : Baisse de 325 000 € par rapport à 2019**

Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel.

Le taux de réalisation représente 93,01 % du budget prévisionnel et une baisse des dépenses de 3,97 % par rapport à 2019.

Cette baisse traduit la poursuite des efforts en matière de gestion de ressources humaines.

La crise sanitaire a également impacté les dépenses de personnel en réduisant considérablement les heures supplémentaires et le recrutement de saisonniers.

#### **Chapitre 014 – ATTÉNUATION DE PRODUITS : Baisse de 3 453 € par rapport à 2019**

Ce chapitre représente pour une part essentielle le FPIC (Fonds de péréquation des ressources Communales et Intercommunales) versé à Dijon Métropole dans le cadre de la péréquation horizontale.

Le FPIC 2020 a représenté une dépense de 78 407 €, soit une baisse de - 6,38 % par rapport à 2019 (FPIC 2019 : 83 754 €)

La dépense de 2 430 € à l'article 7391172 représente un versement effectué au Centre des Finances Publiques au titre de dégrèvements de la taxe d'habitation sur les logements vacants.

#### **Chapitre 65 – DEPENSES DE GESTION COURANTE : hausse de + 53 391 € par rapport à 2019**

Le taux de réalisation représente 97,70 % du budget prévisionnel et une augmentation des dépenses de 6,92 % par rapport à 2019.

La dépense principale à ce chapitre est constituée des versements de subventions aux associations et au CCAS.

Le versement global de subventions a représenté une dépenses de 339 734 € marquant une stabilité d'action dans le soutien accordés aux diverses associations et acteurs locaux.

La subvention allouée au CCAS a été complétée de 8 000 € lors du vote du budget supplémentaire et a représenté un versement de 354 000 €, ceci afin de répondre aux besoins en matière d'aide sociale accentués par la crise sanitaire.

Le montant des indemnités des élus et des cotisations est resté stable à 108 000 €.

#### **Chapitre 66 – CHARGES FINANCIÈRES : Baisse de - 4959 € par rapport à 2019**

La charge d'intérêts bancaires versés aux organismes de prêts représente une dépense de 45 904,30 €, soit une baisse de -15 % par rapport à 2019 pour 5 prêts en cours en 2020. Il est rappelé qu'un emprunt de 700 000 € a été débloqué en cours d'exercice souscrit auprès de l'Agence France Locale.

### chapitre 67 – DEPENSES EXCEPTIONNELLES : Baisse de -119 022 € par rapport à 2019

Le taux de réalisation représente 44,33 % par rapport aux prévisions budgétaires et une baisse de 76 % par rapport à 2019.

Ce chapitre enregistre en 2020 les dépenses liées aux annulations de recettes pour la location de l'Espace Jean Bouhey, conséquence de la crise sanitaire.

Autre dépense exceptionnelle ; remboursement d'un trop perçu de prestations CAF : 25 000 €.

### D/6718 – CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION : 28 161,06 €

Cet article a enregistré le remboursement d'un trop perçu à la CAF (25 192 €) Le remboursement de ce trop perçu est échelonné pour une moitié en 2020 et l'autre moitié en 2021.

Les autres dépenses à hauteur de 2 969,06 € représentent les annulations de recettes par remboursement d'avances aux usagers (Locations EJB et réservataires d'emplacements au Marché de Noël)

### D/673 – TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS : 9 284 €

Il s'agit de régularisations comptables de recettes antérieures qui ont fait par ailleurs l'objet de recettes de fonctionnement.

## LES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

### ÉVOLUTION ENTRE 2019 ET 2020

	2019	2020	19/20
			%
013 Atténuation de charges	255 765 €	281 811 €	10,18
70 Vente de produits et de prestations	782 103 €	531 609 €	-32,03
73 Impôts et taxes	10 069 744 €	10 267 362 €	1,96
74 Dotation, participations et subventions	1 377 924 €	1 544 742 €	12,11
75 Autres produits de gestion courante	39 454 €	26 752 €	-32,19
76 Produits financiers	40 580 €	8 €	-99,98
77 Produits exceptionnels	1 251 247 €	328 586 €	-73,74
<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>13 816 817 €</b>	<b>12 980 870 €</b>	<b>-6,05</b>

Baisse en volume de 835 900 € des recettes par rapport à 2019

### Chapitre 013 – ATTÉNUATION DE CHARGES : hausse de +26 046 € par rapport à 2019

Ce chapitre présente les recettes relatives aux remboursements effectués par l'assurance statutaire et la CPAM : 275 60,74 €

Recettes directement liées aux arrêts maladie des agents.

Le reliquat de recettes de 1 306 € représente des régularisations comptables.

### Chapitre 70 – PRODUITS DES SERVICES : baisse de 250 494 € par rapport à 2019

La baisse de ce poste est la conséquence directe de la crise sanitaire et donc des baisses de fréquentation sur certaines structures.

### Chapitre 73 – IMPÔTS ET TAXES: hausse de + 197 618 € par rapport à 2019

Le produit des contributions directes a évolué de 200 574 € par rapport à 2020. Cette hausse est due à l'actualisation des bases d'imposition en dépit de la stabilité des taux votés par le conseil municipal.

Une somme de 98 907 € a été versée au titre d'impôts locaux supplémentaires contre 42 097 € en 2019.

Les contributions à Dijon Métropole sont restées stables par rapport à 2019 et représentent une recettes de 4 245 233 €. (1 010 989 € au titre de la dotation de solidarité communautaire – DSC et 3 234 244 € d'attribution de compensation)

Concernant les autres taxes, (soit une recette globale de 536 900 €) :

- Stabilité des droits de place du marché hebdomadaire 3 000 €
- La taxe sur l'électricité connaît une légère augmentation de + 2 719 € par rapport à 2019
- La taxe locale sur les publicités extérieures a diminué de 2 800 € soit une baisse de 7,50 %
- La Taxe additionnelle sur les droits de mutation a baissé en volume de près de 47 000 €, effet probable du ralentissement des transactions immobilières durant l'année 2020

## Chapitre 74 – DOTATIONS ET PARTICIPATIONS : hausse de + 166 818 € par rapport à 2019

Les principales variations de ce poste se déclinent tel qu'il suit :

- La dotation de solidarité rurale poursuit sa diminution pour atteindre la somme de 84 103 €, soit une baisse de 2 575 €
- Le FCTVA sur les dépenses de fonctionnement éligibles en 2020 au titre des dépenses 2019 représente une recette de 11 629 €, en baisse par rapport à 2019 de - 4 200 €
- La CAF de Côte d'Or a maintenu le niveau des prestations avec des primes COVID versées notamment au bénéfice de la petite enfance. Globalement, la recette CAF représente 1 011 000 € soit une hausse de + 45 000 € par rapport à 2020
- Des subventions versées par le Département : 146 369 € dont 63 000 € au titre du SDEA pour le Conservatoire à rayonnement communal.
- Les compensations fiscales représentent une légère progression de 2 500 € par rapport à 2019

## Chapitre 75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTES : baisse de - 12 702 € par rapport à 2019

Les réalisations au chapitre 75 correspondent aux recettes des loyers et aux locations de l'espace Jean Bouhey. La variation est essentiellement due à la perte d'activité à EJB et aux exonérations de loyers accordées en mars, avril, mai, novembre et décembre 2020.

## Chapitre 76 – PRODUITS FINANCIERS : baisse de - 40 572 €

La réalisation de 7,56 € correspond à des revenus de parts sociales (Caisse d'Epargne)

Rappel : en 2019, un fond de soutien de 40 534 € avait été reversé par l'ASP Poitiers (Remboursement anticipé d'emprunt)

## Chapitre 77 – RECETTES EXCEPTIONNELLES

Ce chapitre comptabilise une cession de parcelles rue Romelet (149 399,60 €) ainsi qu'une écriture de régularisation comptable de 152 931 €.

Les recettes complémentaires correspondent à 10 533 € d'indemnisation assurances et des écritures de rectifications comptables diverses.

## Chapitre 042 – OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS

Ce chapitre enregistre des dépenses et recettes comptables entre section de fonctionnement et d'investissement ne faisant pas l'objet d'un flux financier.

La dépense en fonctionnement est constituée d'une écriture de cession (149 399,60 €) et de l'amortissement des biens au titre de l'exercice.

La recette en fonctionnement représente une écriture de transfert de charge comptable en investissement.

## L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2020 – SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
	CREDITS 2020	REALISE 2020	%		CREDITS 2020	REALISE 2020	%
16 Emprunts et dettes assimilées	346 000,00 €	345 103,94 €	99,74%	024 Produits de cessions d'immobilisations	149 400,00 €	0,00 €	0,00%
20 Immobilisations incorporelles	367 975,20 €	96 215,80 €	26,15%	10 Dotations, fonds divers et réserves	600 000,00 €	653 441,00 €	108,91%
204 Subventions d'investissement versées	98 000,00 €	5 002,64 €	5,10%	1068 Excédent de fonctionnement	1 466 425,53 €	1 466 425,53 €	100,00%
21 Immobilisations corporelles	648 847,05 €	217 661,17 €	33,55%	13 Subventions d'investissement	813 798,87 €	211 350,00 €	25,97%
23 Immobilisations en cours	4 289 307,26 €	1 318 033,04 €	30,73%	138 Autres subventions d'investissement	30 000,00 €	18 688,00 €	62,29%
26 Participations et créances	100,00 €	0,00 €	0,00%	16 Emprunts	1 512 390,32 €	700 000,00 €	46,28%
27 Autres immobilisations financières	153 000,00 €	152 931,24 €	99,96%				
10 Dotations et fonds divers	10 000,00 €	0,00 €	0,00%	27 Autres immobilisations financières	245 000,00 €	0,00 €	0,00%
45 Opérations pour tiers	435 600,29 €	391 337,83 €	89,84%	45 Remboursements pour tiers	434 600,28 €	0,00 €	0,00%
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>6 348 829,80 €</b>	<b>2 526 285,66 €</b>	<b>39,79%</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>5 251 615,00 €</b>	<b>3 049 904,53 €</b>	<b>58,08%</b>
040 Opérations d'ordre entre sections	5 100,00 €	5 094,20 €	99,89%	040 Opérations d'ordre entre sections	514 092,81 €	659 573,33 €	128,30%
041 Opérations patrimoniales	100 000,00 €	47 956,10 €	47,96%	041 Opérations patrimoniales	100 000,00 €	47 956,10 €	47,96%
	0,00 €			021 Virement à la section de fonctionnement	141 239,00 €		0,00%
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>105 100,00 €</b>	<b>53 050,30 €</b>	<b>50,48%</b>	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>755 331,81 €</b>	<b>707 529,43 €</b>	<b>93,67%</b>
				001 report excédents cumulés antérieurs	446 982,99 €	446 982,99 €	100,00%
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>6 453 929,80 €</b>	<b>2 579 335,96 €</b>	<b>39,97%</b>	<b>TOTAL RECETTE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>6 453 929,80 €</b>	<b>4 204 416,95 €</b>	<b>65,15%</b>

Le faible taux de réalisation des dépenses d'équipement aux chapitre 20, 204, 21 et 23 s'explique par la conjonction de plusieurs faits :

- certains projets ont dû être reportés pour des raisons d'organisation ; la crise sanitaire ayant freiné la mise en œuvre des opérations (Installation de panneaux photovoltaïques, changement des chaudières, ou la rénovation de l'école Blum, jardins familiaux)
- Les opérations du centre ville ont été pour parties terminées en 2020. En revanche, il n'a pas été possible de procéder au paiement des travaux de la place Mandela, (800 000 € prévus), de la place Mitterrand et de Gaulle, et des travaux de voirie rue Dorgelès et route de Dijon. Les crédits correspondants feront l'objet d'un report au budget primitif 2021.

## **LES DÉPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT**

### **Chapitre 16 – EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES**

Les réalisations s'élèvent à 345 104 € et concernent le remboursement en capital des emprunts.

### **Chapitre 20 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les réalisations de ce chapitre s'élèvent à 96 215,80 € et concernent notamment les dépenses d'études pour les opérations suivantes :

- Réhabilitation de l'école Blum (Etudes et prestations préalables) : 48 000 €
- Bief de l'Ouche (Bornage, études conception et géotechniques, prestations topographiques) : 30 400 €
- Bureaux d'études et diagnostic (Panneaux Photovoltaïques) : 1 900 €
- Licences informatiques : 3 471 €
- Logiciel Concerto (RAM) : 3 600 €

### **Chapitre 204 – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSÉES**

Les dépenses à ce chapitre s'élèvent à 5 002,64 € au titre de subventions versées aux particuliers dans le cadre de la mobilité douce (achat de vélos)

### **Chapitre 21 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les réalisations de ce chapitre s'élèvent à 217 661,17 € et concernent notamment les acquisitions principales suivantes :

- 3 véhicules : 59 049 €
- Matériel informatique : 30 123 €
- Matériel de vidéo protection : 2 938 € (Caméra dôme Gymnase Bessière)
- Achats de mobiliers : 26 000 €
- Achat d'équipements : 17 127 €
- Matériel et outillages techniques : 9 300 €
- Matériels de musique pour les écoles : 600 €
- Équipements au centre social la Ruche : 9 908 €
- Instruments de musique et sonorisation portable : 4 145 €
- Acquisitions des fonds médiathèque : 25 400 €
- Défibrillateurs : 5 385 €

### **Chapitre 23 – IMMOBILISATIONS EN COURS**

Les réalisations de ce chapitre s'élèvent à 1 318 033 € et concernent les dépenses de travaux :

#### **Poursuite des travaux d'aménagement du centre ville**

- Aménagement du Parc du Château : 566 163 €
- Passerelles : 49 000 €
- Réhabilitation de la MMEL : 154 000 €
- Travaux annexes au Château : 58 000 €

#### **Autres dépenses significatives :**

**SPORT – LOISIRS** : 12 039 € (Aménagement d'une aire engazonnée , solde module skate-park)

**SECURITE DES BATIMENTS** : 38 295 € (Remplacement de centrales intrusion)

**VIDEOPROTECTION URBAINE** : 88 500 € (Extension du système de video protection urbaine)



**ENTRETIEN DU PATRIMOINE COMMUNAL** : 161 082 € (Végétalisation du cimetière, façade du bâtiment groupe scolaire MAZUE, travaux au Conservatoire, remplacement pompes de la fontaine de l'Hotel de Ville, conduit de fumée de l'église, cellules du bief, Raccordement des gymnases Deblangey et Bardin au réseau de chaleur urbain, éclairage COSEC)

**AMENAGEMENTS** : 20 876 € (Panneaux de signalisation de parking, réfection de berges sur la rive droite du bief)

#### Chapitre 27 – AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La dépense de 152 931,24 € concerne une écriture de régularisation sur une opération 2018. S'équilibre par une recette en fonctionnement.

#### Chapitre 45 – OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS

La somme de 391 337 € concerne la part de Dijon Métropole sur les opérations Centre Ville. Cette dépense fera l'objet d'une recette en 2021 lors de la refacturation.

### LES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

#### Chapitre 10 – DOTATIONS, FONDS DIVERS

Les réalisations de ce chapitre s'élèvent à 2 119 866,53 € et concernent le FCTVA pour 653 441 € et la part du résultat de fonctionnement 2019 affecté à l'investissement pour 1 466 425,53 €.

#### Chapitre 13 – SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT : 230 038 €

Conseil Départemental : 21 350 € au titre des travaux de réhabilitation de la MMEL  
 DSIL : 70 000 €. Deuxième acompte au titre des travaux de rénovation du château  
 DSIL : 120 000 € Deuxième acompte au titre des travaux de restructuration de la MMEL  
 CAF : 18 688 € : Subvention de la CAF au titre de la salle Snoezelen à la Ruche

#### Chapitre 16 – EMPRUNTS

Il s'agit de la réalisation d'un emprunt de 700 000 € contracté auprès de l'Agence France Locale.

#### Article 001 – REPORT EXCEDENT CUMULÉ ANTERIEURS : 446 982,99 €

Il s'agit du report de l'excédent cumulé constaté en section d'investissement au 31 décembre 2019.

#### Chapitres 040 / 041 – OPÉRATIONS D'ORDRE

Ces chapitres enregistrent des dépenses et recettes comptables ne faisant pas l'objet d'un flux financier.

## INFORMATIONS FINANCIÈRES

FORMATION DE L'ÉPARGNE			
	2019	2020	2020/2019
Produits courants	12 524 990 €	12 652 276 €	127 286 €
(-) charges courantes	11 080 805 €	10 667 755 €	- 413 050 €
<b>(=) Epargne brute courante</b>	<b>1 444 185 €</b>	<b>1 984 521 €</b>	<b>540 336 €</b>
(+) Produits exceptionnels (Hors 775)	10 214 €	179 187 €	168 973 €
(+) Produits financiers	40 580 €	8 €	- 40 572 €
(-) Charges exceptionnelles	156 567 €	37 545 €	- 119 022 €
<b>(=) Epargne de gestion</b>	<b>1 338 412 €</b>	<b>2 126 170 €</b>	<b>787 759 €</b>
(-) charges financières	52 959 €	48 000 €	- 4 959 €
<b>(=) Epargne brute = CAF brute</b>	<b>1 285 453 €</b>	<b>2 078 170 €</b>	<b>792 717 €</b>
(-) Remboursement capital / emprunt	334 794 €	345 104 €	10 310 €
<b>(=) Epargne nette = CAF nette</b>	<b>950 659 €</b>	<b>1 733 066 €</b>	<b>782 407 €</b>
<b>EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE</b>	<b>1 913 409 €</b>	<b>3 198 172 €</b>	<b>1 284 763 €</b>

**LES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ENDETTEMENT**

	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Nombre d'emprunts actfs	4	5
Encours de dette au 31/12/N	2 547 600 €	2 902 496 €
Remboursement de capital	334 794 €	345 104 €
Intérêts	53 829 €	45 904 €
Annuité de la dette	388 623 €	391 008 €
Capacité de désendettement en année	1,98	1,40
Encours de dette / RRF	18,44%	22,36%
Encours de dette / pop	284,27	332,13
<i>population totale au 1er/01/N</i>	8962	8739

**TAUX D'IMPOSITION**

<b>TAXES LOCALES</b>	<b>VILLE DE LONGVIC</b>	<b>TAUX MOYENS DE LA STRATE</b>
Taxe d'habitation	<b>10,08 %</b>	15,29 %
Taxe foncière bâti	<b>20,57 %</b>	20,96 %
Taxe foncière non bâti	<b>80,99 %</b>	52,45 %

Produit fiscal total hors rôles supplémentaires : **5 376 670 €**

(Source : état fiscal 1288-M transmis par la DGFIP)